Questions orales

LE MONTANT DES IMPÔTS DIFFÉRÉS

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Monsieur le Président, si l'on admet que l'impôt différé est un impôt qui devra être payé à un moment donné, n'est-il pas raisonnable d'espérer que ceux qui doivent des milliards à l'État, payent au moins des intérêts sur ce qu'ils doivent, pour que l'on n'ait pas à réduire les revenus de ceux qui ont travaillé pour construire ce pays, en diminuant leur pensions et par conséquent leur pouvoir d'achat et les moyens dont ils disposent pour subvenir à leurs besoins?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, si nous allions dans la direction où veut nous entraîner le député, nous ruinerions le secteur forestier, le secteur minier et le secteur de l'acier de Hamilton, un secteur qui fait vivre de nombreux travailleurs de sa circonscription. Nous aurions alors beaucoup moins d'emplois dans ces secteurs et il en porterait la responsabilité.

• (1430)

LA CHAMBRE DES COMMUNES

PRÉSENCE À LA TRIBUNE D'UNE DÉLÉGATION DU PARLEMENT EUROPÉEN

M. le Président: Je voudrais signaler la présence dans notre tribune de M^{me} Eva Gredal, parlementaire danoise, qui dirige une délégation du Parlement européen. La délégation se trouve au Canada à l'occasion de la treizième assemblée annuelle de l'Association parlementaire Canada-Europe.

Des voix: Bravo!

[Français]

LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE

LA PLEINE INDEXATION DES PENSIONS—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Jean-Claude Malépart (Montréal-Sainte-Marie): Monsieur le Président, à entendre parler le nouveau Robin Hood, version 1985, prendre l'argent aux pauvres pour le donner aux riches, il veut éliminer les personnes âgées, lui. Ma question s'adresse au premier ministre, monsieur le Président.

Avant-hier, six organismes nationaux ont dénoncé le budget du ministre des Finances. Hier, à Québec, les trois principaux organismes représentant des personnes âgées, plus de 200,000 personnes, m'ont demandé de poser la question suivante au premier ministre: Est-ce que le premier ministre peut s'engager dès maintenant à rétablir la pleine indexation au coût de la vie des pensions de la sécurité de la vieillesse comme il l'avait promis solennellement au cours de la campagne électorale?

[Traduction]

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bienêtre social): Monsieur le Président, je renvoie le député aux propos qu'il a tenus le 30 novembre 1982, de même qu'à ceux de l'ancienne ministre de la Santé nationale et du Bien-être social qui a dit à la Chambre que si le déficit devait continuer à augmenter, nous ne pourrions pas affecter à nos programmes sociaux l'argent qu'il nous coûte en intérêts. En fait, le député s'était dit solidaire de la ministre dans son discours de 1982. On s'étonne qu'il n'approuve plus cette attitude en 1985.

[Français]

LA SITUATION DES PERSONNES ÂGÉES

M. Jean-Claude Malépart (Montréal-Sainte-Marie): Monsieur le Président, l'absence de réponse du très honorable premier ministre est une insulte à l'endroit des 2,500,000 personnes âgées au Canada. C'est un manque de courage flagrant!

Est-ce que le très honorable premier ministre a le courage de demander aux personnes âgées à qui, après avoir payé leur loyer, leur téléphone, leur nourriture, \$50 par mois, il reste seulement \$27.40 par mois pour acheter leurs vêtements, leur dentifrice et leur savon sur lesquels son ministre a mis une taxe, de faire en plus un sacrifice?

Est-ce que le très honorable premier ministre a le courage de se lever et de leur dire à quel endroit ils vont devoir se sacrifier davantage?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, on a vu le député prononcer des paroles opposées à celles-là en 1982. Il disait exactement l'inverse il y a deux ans de ce qu'il dit aujourd'hui. C'est une des déclarations les plus hypocrites et les plus libérales qu'on n'a jamais vues à la Chambre des communes.

C'est un cordonnier mal chaussé.

M. Malépart: Monsieur le Président . . .

Des voix: Sit down!

M. Malépart: . . . je voudrais demander au premier ministre de retirer ses paroles.

[Traduction]

M. le Président: Le député de Vancouver-Kingsway.

L'ÉNERGIE

L'ACCORD DE L'OUEST—LES RECETTES DES SOCIÉTÉS PÉTROLIÈRES

M. Ian Waddell (Vancouver-Kingsway): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Il y a une minute, le premier ministre a dit que les personnes âgées avaient droit à ce qu'une nation reconnaissante peut leur offrir. Je voudrais offrir au ministre une deuxième option à ce sujet. Étant donné que l'industrie pétrolière a reçu une manne de 600 millions par année—ce sont les pétroliers eux-mêmes qui le disent—parce que le gouvernement a décidé d'aligner ses prix sur les cours mondiaux, le ministre voudrait-il recommander au gouvernement de reprendre au moins la moitié des 600 millions, en imposant ce type d'avantage, pour éviter que la relance de l'emploi ne se fasse au détriment des personnes âgées?